



Adresse : Province CIBITOKÉ, Commune BUGANDA, Zone NDAVA, Colline NDAVA-VILLAGE  
NIF : 4002515189

Ordonnance Ministérielle n°530/137 du 29/01/2024

E-mail : [astburundi@gmail.com](mailto:astburundi@gmail.com)

Site Web : [www.astburundi.com](http://www.astburundi.com)

---

## AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/CABINET DE CONSULTANCE SUR L'ELABORATION DU SYSTEME DE COMMUNICATION INTERNE

### I. Contexte

L'Association pour la Solidarité au Travail (AST) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droits Burundais à but non lucratif et apolitique, qui est régie par la loi n°1/02 du 27 Janvier 2017 portant cadre des Associations Sans But Lucratif. Association pour la Solidarité au Travail (AST) est agréée par l'ordonnance ministérielle no 530/137 du 29 Janvier 2024

### II. Mission

L'AST a pour Mission de promouvoir la sécurité alimentaire et sanitaire par la mise en œuvre des projets socio-économiques afin de contribuer au développement durable et à une société Burundaise inclusive.

### III. Vision

La Vision de l'Association est d'avoir, à l'horizon 2030, une société Burundaise transformée, caractérisée par un environnement socio-économique inclusif, l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services judiciaires équitables pour toutes les couches de la population.

### IV. Objectif

#### 1. Objectif global

L'Association a pour objectif global contribution au développement socio-économique durable et inclusif de notre pays pour une construction d'un Burundi prospère et paisible.

#### 2. Objectifs spécifiques

Objectifs Spécifiques de l'Association pour la Solidarité au Travail (AST) sont :

- Encourager l'auto prise en charge par la promotion de l'éducation et la formation professionnelle ;
- Renforcer la capacité de la population en entrepreneuriat social ;
- Assurer le développement socio-économique de la communauté ;
- Promouvoir et renforcer la sécurité alimentaire de la communauté burundaise ;
- Renforcer les capacités de la population dans le secteur agro pastoral ;
- Assurer une assistance médicale et scalair des membres de l'association ;
- Renforcer et initier la population sur les méthodes d'auto création de l'emploi en vue d'aboutir à leur auto-prise en charge ;

---

*Avoir une société Burundaise inclusive, caractérisée par un environnement socio-économique inclusif, par l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services judiciaires équitables pour toutes les couches de la population.*



Adresse : Province CIBITOKÉ, Commune BUGANDA, Zone NDAVA, Colline NDAVA-VILLAGE  
NIF : 4002515189

Ordonnance Ministérielle n°530/137 du 29/01/2024

E-mail : [astburundi@gmail.com](mailto:astburundi@gmail.com)

Site Web : [www.astburundi.com](http://www.astburundi.com)

- Créer des micro-projets des jeunes burundais et les accompagner en vue de participer à leurs autonomisations.

## V. Objectif du travail

### V.1. Objectif global

Le présent travail vise à l'élaboration un **ensemble des actions mises en œuvre au sein d'une entreprise afin de favoriser les interactions entre les collaborateurs** ;« communication organisationnelle »

### V.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du présent travail sont :

- Identifier les besoins des membres-acteurs ;
- Identifier les différents outils de communication ;
- Enumérer les principaux acteurs de communication ;
- Identifier les supports de communication interne ;
- Expliquer les stratégies à mener au sein d'organisation pour la communication interne.

### V.3. Principales activités du consultant

Afin de disposer de l'information sur le système de communication interne, le consultant devra :

- Identifier et élaborer un système de communication facilitant une bonne de AST et ses partenaires ;
- Proposer un plan de développement du système de communication interne adapté à pour les organisations non ornementales ;
- Participer dans une séance de discussion et échanges sur le draft du document par l'équipe technique de AST et ses organes ;
- Produire un document final du rapport et validation des organes et staff de AST;

## VI. Résultat attendu

Le résultat attendu de travail est :

Rapport du le système de communication interne de AST adapté tenant compte du contexte actuel du secteur des ASBL.



Adresse : Province CIBITOKÉ, Commune BUGANDA, Zone NDAVA, Colline NDAVA-VILLAGE

NIF : 4002515189

Ordonnance Ministérielle n°530/137 du 29/01/2024

E-mail : [astburundi@gmail.com](mailto:astburundi@gmail.com)

Site Web : [www.astburundi.com](http://www.astburundi.com)

## VII. Livrables et modalités d'approbation

A l'issue de la mission, le consultant devra fournir un rapport détaillé contenant les éléments requis par les présents TDR.

## VIII. Le profil du consultant

Le profil du consultant recherché est le suivant :

- Avoir au minimum une formation universitaire dans les domaines de communication ou sciences similaires ;
- Avoir réalisé au moins un travail similaire ;
- Avoir une bonne connaissance des circuits de communication des organisations ;
- Posséder une aptitude de communication avec toutes les personnes de différentes catégories ;
- Être doté(e) d'une capacité de travail en équipe, de dialogue et de bonne communication ;
- Avoir un esprit d'analyse et de critique.

## IX. Déroulement et durée de la mission

La mission se déroulera au bureau de AST sur une période de 3 jours calendriers.

Au cours de la mission, le consultant ou cabinet de consultance bénéficiera de la facilitation de AST.

## X. VIII. Contenu et dépôt des offres

Le consultant indépendant ou cabinet de consultance national présentera son dossier de candidature comprenant une offre technique et une offre financière présentées séparément dans deux (02) enveloppes distinctes.

La 1ère enveloppe contiendra l'offre technique constituée des éléments ci-après :

- Une lettre de soumission pour l'offre technique adressée à Monsieur le Directeur Exécutif de AST ;
- Une note sur le plan de travail (chronogramme) et l'approche méthodologique à utiliser ;
- Un curriculum vitae détaillé reprenant, entre autres, le profil professionnel du candidat et les réalisations en matière de consultance dans le domaine spécifique ;
- Une note sur les références professionnelles ;
- Les copies des diplômes certifiés, attestations et autres documents prouvant la qualification et l'expérience du consultant ;
- L'adresse complète du Consultant ;
- La copie du NIF ;
- La copie d'attestation fiscale de soumission valide ;



Adresse : Province CIBITOKÉ, Commune BUGANDA, Zone NDAVA, Colline NDAVA-VILLAGE

NIF : 4002515189

Ordonnance Ministérielle n°530/137 du 29/01/2024

E-mail : [astburundi@gmail.com](mailto:astburundi@gmail.com)

Site Web : [www.astburundi.com](http://www.astburundi.com)

- Copie des statuts (cas de personne morale).

N. B : L'absence ou la non-conformité de Copie du numéro d'identification fiscale (NIF) et de l'attestation fiscale de soumission entraînera le rejet de l'offre lors de l'analyse.

## XI. PRESENTATION DES OFFRES

La proposition technique ne comprendra aucune indication sur le coût et sera rédigée en langue française.

La 2ème enveloppe contiendra l'offre financière composée des éléments ci-après :

Une lettre de soumission pour l'offre financière adressée à Monsieur le Directeur Exécutif de AST ;

Les honoraires du Consultant établis sur base des coûts unitaires, des hommes/jours compte tenu du calendrier de réalisation du mandat ou de la mission (toute taxe comprises)

Les deux enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure portant la mention : « **Offre pour le Recrutement d'un consultant /Cabinet chargé(e) de l'élaboration d'un système de communication interne de AST** ».

Si l'enveloppe extérieure porte l'identité du soumissionnaire, AST ne pourra garantir que l'offre a été remise anonymement et l'offre sera rejetée.

Chaque offre doit porter la mention « Original » ou « Copie », selon le cas. En cas de divergence entre les exemplaires des offres, c'est l'original qui fait foi.

## XII. Remise des offres

Les offres devront être déposées au bureau AST, Colline Ndava-village, commune buganda, province Cibitoke.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 07 Octobre 2024 à 12h00, heure locale. Les dossiers déposés ne seront pas remis.



Adresse : Province CIBITOKÉ, Commune BUGANDA, Zone NDAVA, Colline NDAVA-VILLAGE

NIF : 4002515189

Ordonnance Ministérielle n°530/137 du 29/01/2024

E-mail : [astburundi@gmail.com](mailto:astburundi@gmail.com)

Site Web : [www.astburundi.com](http://www.astburundi.com)

### **XIII. Evaluation des offres et pondération**

#### **XIII.1. Evaluation de l'offre technique :70points, répartis de façon suivante :**

- Niveau de formation académique du consultant principal 15points :
  - (1) Doctorat dans le domaine citez-ci haut :15points ;
  - (2) Master dans le domaine citez-ci haut :13points ;
  - (3) Licence/baccalauréat dans le domaine citez-ci haut :11points.
- Adéquation de la méthodologie proposée (note de compréhension de la mission+ plan de travail) /25 pts ;
- Expérience professionnelle/30pts :
  - (1) 2 attestations similaire du travail :30points ;
  - (2) Une attestation similaire du travail 20 points

#### **XIII.2. Évaluation de l'offre financière (Pondération 30%).**

Pour évaluer une offre financière : avoir un prix de ne passant pas le prix du marché (30 points) ; le prix supérieur de celui du marché (10point).

Fait à Cibitoke, le 30/09/2024

Pour AST

